MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

OCBC

OFFICE CENTRAL
DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC
DES BIENS CULTURELS

POLICE
NATIONALE

DNPJ
DIRECTION NATIONALE
DE LA POLICE JUDICIAIRE

> ORGANISATION

Créé en 1975, l'Office Central de lutte contre le trafic des Biens Culturels (OCBC), est un des plus anciens services d'enquêtes de la Direction Nationale de la Police Judiciaire (DNPJ), doté d'une compétence nationale et composé de policiers, de gendarmes, personnels administratifs et contractuels.

Il est organisé autour de deux pôles :

→ **stratégie**
→ **opérationnel**

Pleinement engagé dans la lutte contre la criminalité organisée, l'OCBC traite des enquêtes complexes en matière de vol et de recel de biens culturels mais aussi des affaires de faux, d'escroquerie en bande organisée et de blanchiment, de dimension nationale et internationale. Il intervient également dans la lutte contre le pillage national et le trafic de biens archéologiques en provenance de zones de conflit, communément appelés « antiquités du sang ».

Le trafic illicite de biens culturels demeure, au regard des profits générés, un des plus importants trafics mondiaux.

> RESEAUX ET MAILLAGE NATIONAL

Chef de file de la lutte contre le trafic des biens culturels, l'OCBC travaille en synergie avec 7 ministères au niveau central, notamment dans le cadre d'un plan d'action national de lutte contre ce trafic spécifique. Par ailleurs, l'OCBC compte plus de 80 correspondants de la police et de la gendarmerie en France, ce qui lui assure un réel maillage territorial lui permettant de mener très régulièrement des enquêtes en co-saisine avec des services judiciaires locaux.

> RAYONNEMENT A L'INTERNATIONAL

L'OCBC fait partie des quelques rares offices spécialisés dans la lutte contre le trafic des biens culturels dans le monde. A ce titre, il œuvre à l'échelle internationale à diffuser ses acquis et compétences. Devenu une référence dans cette thématique, il a activement participé à l'élaboration du plan d'action de l'UE sur son volet lutte contre le trafic des biens culturels, validé par le conseil courant de l'année 2023.

> MISSIONS

Investigations judiciaires : d'initiative ou sur délégation d'un magistrat, enquêtes réalisées sur l'ensemble du territoire national et à l'international dans le cadre d'une demande d'entraide pénale.

Renseignement criminel : analyse et recoupement du renseignement afin de détecter des phénomènes et d'identifier des groupes criminels organisés.

Coopération internationale : point d'entrée nationale d'INTERPOL et d'EUROPOL en la matière.

Sensibilisation : formation nationale et internationale auprès des services de l'Etat ou des professionnels du marché de l'art, intervention au sein du cycle de formation continue des magistrats.

Actions stratégiques : organisation de comités de pilotage en lien avec le plan d'action national de lutte contre le trafic des biens culturels, avec les services de renseignement du premier cercle ; conduite et suivi de projets stratégiques européens notamment.

> LE TRAFIC DE BIENS CULTURELS EN CHIFFRE

L'importance du marché de l'art et du patrimoine, leur rôle dans la diplomatie française, fait de la lutte contre le trafic des biens culturels une priorité identifiée au niveau gouvernemental. Le marché de l'art mondial représente un chiffre d'affaire d'environ 65 milliards de dollars par an. La France occupe actuellement la 4e place mondiale et la 1ère en Europe depuis le BREXIT. La valeur des œuvres d'art, les gains possibles à la revente et le quantum de peine en font une activité très lucrative pour la criminalité organisée et très attractive pour le blanchiment d'avoirs criminels.

PLUS DE **95000**
OBJETS D'ART RECHERCHÉS
DANS LA BASE NATIONALE FRANÇAISE TREIMA

PLUS DE **35000**
AFFAIRES ENREGISTRÉES
DANS LA BASE NATIONALE FRANÇAISE TREIMA

PLUSIEURS
MILLIONS D'EUROS
D'AVOIRS CRIMINELS SAISIS
PAR AN EN VUE D'UNE CONFISCATION

1300
FAITS DE VOL RECENSÉS
PAR AN ENVIRON

24 ACTIONS STRATÉGIQUES
SUIVIES DONT LA MOITIÉ À L'INTERNATIONAL

> ENQUETES EMBLEMATIQUES DE L'OFFICE

L'OCBC traite d'une myriade de dossiers dont l'action se concrétise par la résolution d'affaires avec des préjudices financiers et patrimoniaux très importants.

En 2016, l'affaire des faux meubles XVIIIe siècle a permis de mettre en lumière une affaire d'escroquerie à large échelle ayant incriminé des experts et marchands de renom.

En 2018, l'OCBC a effectué la saisie record de plus de 250 faux tableaux impressionnistes dans un atelier de faussaires dans l'Est de la France.

En 2020, grâce à des interpellations en flagrant délit, l'OCBC a empêché un groupe criminel organisé de dimension internationale de commettre un vol par effraction au musée du château de Fontainebleau à l'intérieur duquel des biens inestimables avaient été ciblés.

En 2023, le reliquaire du « Précieux Sang » a été retrouvé aux Pays-Bas grâce à son inscription en base TREIMA, il a pu être restitué à l'Abbatiale de Fécamp. Il y avait été volé un an plus tôt.

En 2023, au terme de deux enquêtes distinctes, l'Office a restitué à l'Egypte deux linteaux subtilisés sur un site archéologique dix ans auparavant ainsi qu'un buste cyrénaïque à la Libye, qui avait été pillé en période d'instabilité politique du régime.

CONTACTS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS

101, rue des trois Fontanot
92000 NANTERRE

Groupe relations extérieures
mail : dnpj-ocbc-relext@interieur.gouv.fr

Groupe renseignement criminel
mail : dnpj-ocbc-sirasco@interieur.gouv.fr

Tél : 01.47.44.98.63

POLICE NATIONALE

Gendarmerie nationale

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE